



Fiche d'engagement ELEVAGE

VPF - révision 10 du 30/05/2011

QT - révision 1 du 23/01/2013

QT
Qualité
Traçabilité

FICHE D'ENGAGEMENT ELEVEUR à la démarche VPF ou à la démarche VPF + QT

Exploitation :

N° Exploitation : FR _ _ _ _ _ (FR + 8 chiffres).....

Raison sociale :

NOM – prénom :

Adresse : n°, voie, lieu-dit :

CP, Ville :

Téléphone : Fax :

Email :

Pour un engagement VPF : j'atteste avoir pris connaissance des critères du cahier des charges et du dispositif « V.P.F. – Le Porc Français » et m'engage à les respecter :

- Je m'engage à notifier tous les mouvements d'entrée et de sortie d'animaux (ou à vérifier leur notification par le délégataire) et à notifier leur provenance dans la base de données BDPORC dans un délai maximal de 7 jours suivant la date du mouvement,
- Je m'engage à identifier tous les animaux, quelque soit leur stade, conformément au cahier des charges VPF et à la réglementation,
- Pour les porcs charcutiers, je m'engage à notifier dans BDPORC l'origine des animaux entrant sur le site d'élevage. Lorsque des porcelets étrangers sont introduits dans l'élevage, je prends connaissance que mon site perd son statut VPF pour les porcs pendant 6 mois minimum et jusqu'à un nouvel engagement de ma part une fois ces animaux sortis,
- Pour les cochons, je m'engage à notifier dans BDPORC l'origine des animaux destinés à la reproduction, quel que soit leur âge, entrant sur le site d'élevage. Lorsque des animaux étrangers destinés à la reproduction sont introduits dans l'élevage, je prends connaissance que mon site perd son statut VPF pour les cochons jusqu'à un nouvel engagement de ma part une fois ces animaux sortis,
- Je prends connaissance et accepte que des déclarations frauduleuses ou des manquements liés à l'origine des animaux (ex : absence de signalement dans BDPORC de l'introduction d'animaux étrangers) m'exposent à une pénalité professionnelle de 4 000 € ou 1 € par porc vendu l'année précédente si plus de 4000 porcs ont été vendus, une poursuite devant les tribunaux compétents, ainsi qu'une impossibilité de référencement dans VPF pendant 1 an ⁽¹⁾,
- J'accepte l'utilisation par INAPORC de mes données réglementaires à caractère personnel transmises à BDPORC pour les seuls contrôles concernant la mise en œuvre du cahier des charges ⁽²⁾.

(1) Les conditions d'application des pénalités professionnelles sont disponibles sur demande auprès d'INAPORC.

(2) INAPORC s'engage à préserver la confidentialité des informations fournies. Les données à caractère personnel font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat d'INAPORC, y compris dans le cadre des contrôles par organisme tiers pouvant être diligentés par INAPORC. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez à tout moment d'un droit d'accès, d'opposition, de rectification et de suppression aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à : inaporc@inaporc.asso.fr . Aucune information personnelle n'est collectée à votre insu.



Fiche d'engagement ELEVAGE

VPF - révision 10 du 30/05/2011

QT - révision 1 du 23/01/2013

QT
Qualité
Traçabilité

Pour un engagement QT :

1 - J'atteste avoir pris connaissance des critères du cahier des charges et du dispositif « QT – Qualité - Traçabilité » et :

- Je m'engage à respecter le cahier des charges VPF sur l'identification et la traçabilité, préalable impératif au respect de la démarche QT.
- Je m'engage à respecter les critères du cahier des charges QT, notamment les critères ajoutés depuis 2011, à savoir :
 - L'approvisionnement en porcelets exclusivement auprès d'élevages référencés QT ;
 - La prise en charge sous prescription vétérinaire de la douleur post-opératoire lors de la castration des porcelets ;
 - Le respect de la démarche « aiguille cassée » en utilisant exclusivement des aiguilles en alliage détectable et en signalant systématiquement les animaux ayant connu un incident aiguille cassée.

2 – J'ai fait réaliser un contrôle de référencement QT par un technicien d'Organisation de Producteurs, de Société d'Intégration ou un contrôleur d'un Organisme Certificateur.

(Cochez la ou les cases correspondantes à votre engagement pour chacun des sites concernés) :

Indicatif de marquage	VPF – Le Porc Français		QT – Qualité Traçabilité (porcs charcutiers, porcelets et cochons)
	Pour les porcs charcutiers et porcelets	Pour les cochons	
FR _ _ _ _ _	☐	☐	☐ ⁽³⁾
FR _ _ _ _ _	☐	☐	☐ ⁽³⁾
FR _ _ _ _ _	☐	☐	☐ ⁽³⁾

Fait à le ____/____/____	Signature de l'éleveur pour VPF :	Signature de l'éleveur pour QT ⁽³⁾ :
		<u>Auditeur QT</u> M. Mme représentant de..... ^(*) atteste n'avoir constaté aucune non-conformité de niveau 2 ou 3 lors du contrôle QT du (des) site(s) en date du ____/____/____ Signature de l'auditeur et cachet de la structure : ^(*)Préciser le nom de la structure (OP, OC) en charge de l'audit
Fiche d'engagement à renvoyer complétée et signée à votre Association Régionale Porcine		

⁽³⁾ Seuls les élevages engagés VPF peuvent s'engager QT. Aussi, pour vous engager à la démarche QT, vous devez vous engager en même temps à la démarche VPF.